

Fiche Synthèse – Textes et Lois à connaître pour l’oral du CRPE

Pourquoi connaître les textes officiels ?

À l’oral du CRPE, les jurys attendent une bonne connaissance du cadre réglementaire de l’école publique. Il s’agit de comprendre les textes fondateurs, de les citer de manière pertinente et de les appliquer à des situations professionnelles concrètes.



Les grands textes fondateurs

1. Constitution de 1958 et Déclaration des droits de l’homme et du citoyen (1789)
→ Droit à l’éducation, égalité d’accès à l’instruction.
2. Loi Ferry (1882)
→ École gratuite, laïque et obligatoire.
3. Code de l’Éducation
→ Référence juridique centrale (articles L111-1 à L111-4).
4. Loi de refondation de l’école (2013)
→ Mise en place des cycles, socle commun, égalité des chances.
5. Loi Blanquer (2019)
→ Instruction obligatoire à 3 ans, école de la confiance, laïcité renforcée.



Textes spécifiques à connaître

6. Charte de la Laïcité à l’école (2013)
→ Liberté de conscience, neutralité, affichée dans chaque école.
7. Socle commun de connaissances, compétences et culture (2015)
→ 5 grands domaines pour toute la scolarité obligatoire.
8. Bulletin Officiel de l’Éducation nationale (BOEN)
→ Programmes, évaluation, priorités pédagogiques.
9. Programmes scolaires (dernières versions)
→ Attendus, repères de progressivité, compétences par cycle.
10. Loi du 11 février 2005 (handicap)
→ Inclusion scolaire, dispositifs PPS, PAI, PAP, PPRE.



Autres textes utiles

- Circulaire de rentrée : priorités pédagogiques annuelles.
- Convention internationale des droits de l'enfant : droit à l'éducation.
- Code de la fonction publique : obligations (neutralité, réserve...).
- Statut des PE : missions, droits, devoirs.



Comment les mobiliser à l'oral ?

- Sur la laïcité → Charte de la Laïcité (2013).
- Sur l'école inclusive → Loi de 2005.
- Sur l'évaluation → Socle commun + programmes.
- Sur la mission de l'école → Code de l'éducation.



En résumé

À connaître absolument : Constitution, Code de l'éducation, Lois Ferry/2005/Blanquer, Charte de la Laïcité, BOEN, Socle commun, Programmes.

Utilisation : pour cadrer les réponses à l'oral, justifier une posture, proposer des actions éducatives.